ATTACHEUR
FIXION 2

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

29_133084_C
11/2018

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

CONTENU DE LA MALLETTE :

- Un attacheur FIXION 2
- Un guide de l'utilisateur
- Une carte de garantie
- Un chargeur avec ses adaptateurs
- Un ciseau dégorgeoir
- Un holster
- Une ceinture
- Une petite bobine avec dévidoir adaptable sur l'outil
- Une grande bobine avec dévidoir latéral

PELLENC

Quartier Notre-Dame
84120 Pertuis (FRANCE)
Tél : +33 (0)4 90 09 47 00
Fax : +33 (0)4 90 09 64 09
www.pellenc.com

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ 4
INTRODUCTION 4
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL 5
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 8
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 9
PRÉPARATION AVANT LA MISE EN SERVICE DE L'OUTIL 10
MISE EN PLACE DE LA CEINTURE ET DU HOLSTER 10
MISE EN PLACE DU DÉVIDOIR LATÉRAL ÉQUIPÉ DE LA GRANDE BOBINE SUR LA CEINTURE 10
MISE EN PLACE DU DÉVIDOIR ADAPTABLE ÉQUIPÉ DE LA PETITE BOBINE SUR L'ATTACHEUR 11
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL 12
MARCHE / ARRÊT DE L'ATTACHEUR 12
RÉGLAGE DU SERRAGE DE L'ATTACHE 12
FIN DE BOBINE 12
RECHARGE DE LA GRANDE BOBINE 14
RECHARGE DE LA PETITE BOBINE 15
INTRODUCTION DU LIEN DANS L'ATTACHEUR 16
UTILISATION 17
MISE EN CHARGE DE L'OUTIL 19
CONSIGNES AVANT MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE INTÉGRÉE 19
L'AFFICHEUR DE LA CAPACITÉ RESTANTE DE LA BATTERIE INTÉGRÉE 19
MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE INTÉGRÉE 19
ENTRETIEN 22
CHARGEUR 22
BATTERIE INTÉGRÉE 22
ENTRETIEN DIVERS 22
REMPLACEMENT DE LA BATTERIE INTÉGRÉE 23
HORS PÉRIODE D'ATTACHAGE 23
INCIDENTS 24
RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR ET BIP 24
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC 25
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ 26

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de **l'attacheur FIXION 2** Pellenc. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.

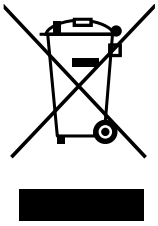

Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

AVERTISSEMENT Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde Ⓖ indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. *Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.*

CONSERVER TOUS LES AVERTISSEMENTS ET TOUTES LES INSTRUCTIONS POUR POUVOIR S'Y REPORTER ULTÉRIEUREMENT.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique alimenté par le secteur (avec cordon d'alimentation) ou votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

a) **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** *Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.*

b) **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** *Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées.*

c) **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** *Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.*

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

a) **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** *Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.*

b) **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** *Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.*

c) **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** *La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique.*

d) **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** *Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.*

e) **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** *L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.*

f) **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** *L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.*

NOTE: Le terme «dispositif à courant résiduel (RCD)» peut être remplacé par le terme «disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)» ou «interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB,earth leakage circuit breaker)».

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

SÉCURITÉ DES PERSONNES

a) **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** *Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.*

b) **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** *Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.*

c) **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** *Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.*

d) **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** *Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.*

e) **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** *Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.*

f) **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** *Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.*

g) **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** *Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières .*

h) **Rester vigilant et ne pas négliger les principes de sécurité de l'outil sous prétexte que vous avez l'habitude de l'utiliser.** *Une fraction de seconde d'inattention peut provoquer une blessure grave.*

UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

a) **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** *L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.*

b) **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** *Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.*

c) **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** *De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.*

d) **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** *Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.*

e) **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des part ies mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** *De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.*

f) **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** *Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.*

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

g) **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** *L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.*

h) **Il faut que les poignées et les surfaces de préhension restent sèches, propres et dépourvues d'huiles et de graisses.** *Des poignées et des surfaces de préhension glissantes rendent impossibles la manipulation et le contrôle en toute sécurité de l 'outil dans les situations inattendues.*

UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

a) **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** *Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.*

b) **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** *L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.*

c) **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.** *Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.*

d) **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** *Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.*

e) **Ne pas utiliser un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries qui a été endommagé ou modifié.** *Les batteries endommagées ou modifiées peuvent avoir un comportement imprévisible provoquant un feu, une explosion ou un risque de blessure.*

f) **Ne pas exposer un bloc de batteries ou un outil fonctionnant sur batteries au feu ou à une température excessive.** *Une exposition au feu ou à une température supérieure à 130 °C (ou 265°F) peut provoquer une explosion.*

g) **Suivre toutes les instructions de charge et ne pas charger le bloc de batteries ou l'outil fonctionnant sur batteries hors de la plage de températures spécifiée dans les instructions.** *Un chargement incorrect ou à des températures hors de la plage spécifiée de températures peut endommager la batterie et augmenter le risque de feu.*

ENTRETIEN

a) **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** *Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil électrique.*

b) **Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés.** *Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.*

GESTION DE LA FIN DE VIE DE L'OUTIL

a) **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** *La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.*

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

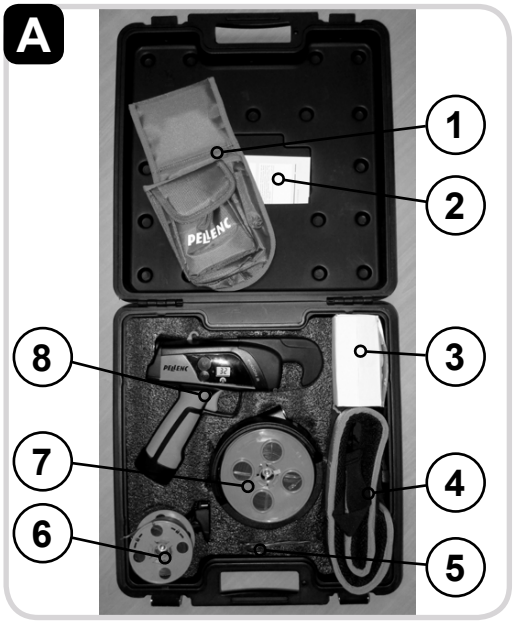

Malette complète
1– Holster
2– Guide de l'utilisateur et carte de garantie
3– Boîtier chargeur avec adaptateurs
4– Ceinture
5– Ciseau dégorgeoir
6– Petite bobine avec dévidoir adaptable sur l'outil
7– Grande bobine avec dévidoir latéral
8– Attacheur Fixion 2

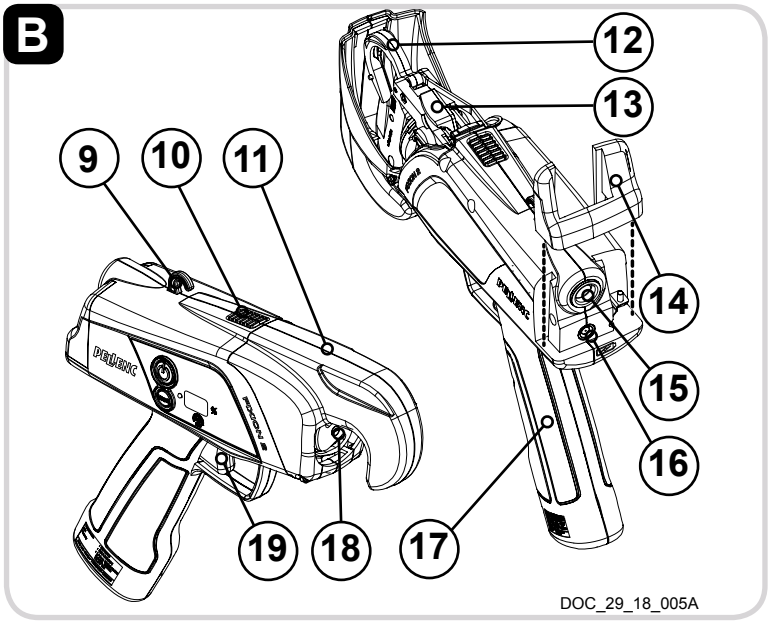

Attacheur Fixion 2
9– Crochet de suspension
10– Bouton de verrouillage/déverrouillage du bec amovible
11– Bec articulé
12– Crochet d'attache
13– Guide supérieur
14– Cache
15– Orifice d'entrée du lien
16– Connecteur de charge
17– Poignée avec batterie intégrée (batterie au Lithium-ion)
18– Torsadeur
19– Gâchette d'actionnement

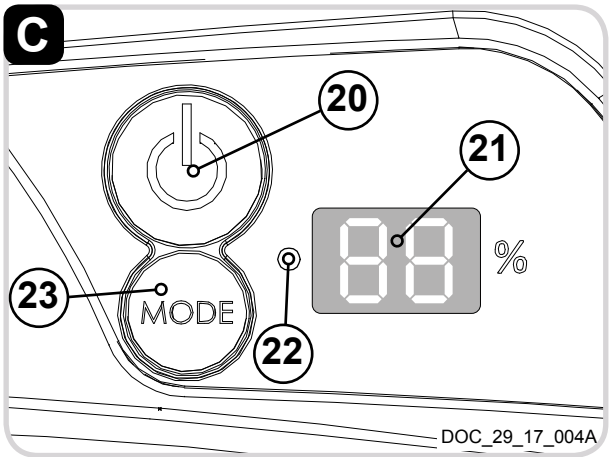

Afficheur Fixion 2
20– Bouton de marche/arrêt de l'outil
21– Afficheur jauge
22– Témoin lumineux de mise sous tension de l'outil
23– Bouton "MODE" (sélecteur de torsades 1 à 4)

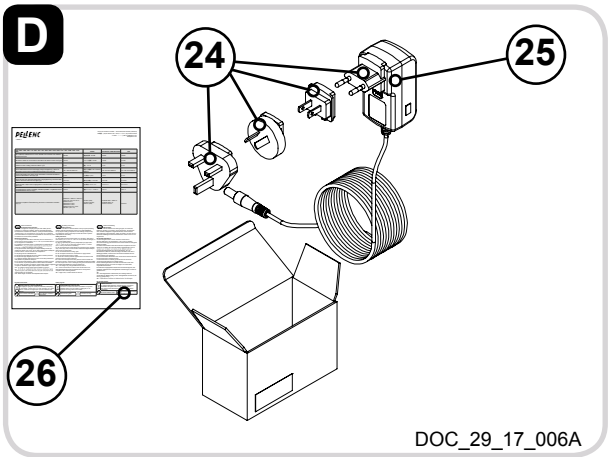

Chargeur Fixion 2
24– Adaptateurs de prise
25– Chargeur de batterie Li-Ion
26– Notice du chargeur

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité d'attachage maxi	25 mm
Tension d'alimentation de l'attacheur	10,9 V
Tension d'alimentation du chargeur	voir prescription sur le chargeur
Puissance moyenne du chargeur	voir prescription sur le chargeur
Capacité de la batterie Li-Ion	38 Wh 3,5 Ah
Temps de charge	8 heures
Capacité d'utilisation de l'attacheur sans recharge	jusqu'à 15 000 attaches
Longueur de lien grande bobine (portée sur l'utilisateur)	environ 200 m/bobine
Nombre d'attache grande bobine correspondant	environ 1500 attaches
Longueur de lien petite bobine (portée sur l'outil)	environ 60 m/bobine
Nombre d'attache petite bobine correspondant	environ 450 attaches
Poids de l'attacheur seul	800 g
Poids de l'attacheur avec dévidoir adaptable et petite bobine	990 g
Poids de l'ensemble portée sur la ceinture (dévidoir latéral avec grande bobine)	640 g

Valeurs totales de vibrations (somme vectorielle triaxiale) déterminées conformément à la norme EN 62841-1 (incertitude de K=1.5 m/s²)	a_h=1,6 m/s² maximum

Valeur de bruit mesurée d'aprés la norme EN 62841-1	
Niveau de puissance sonore mesuré (incertitude de K=3 dB)	L_{WA}=71 dB maximum
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré (incertitude de K=3 dB)	L_{pA}=60 dB maximum

PRÉPARATION AVANT LA MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MISE EN PLACE DE LA CEINTURE ET DU HOLSTER

- Sortir la ceinture (4) de la malette.
- Mettre en place le holster (1) dans la ceinture (4) du côté gauche ou du côté droit, selon que vous soyez gaucher ou droitier.
- Mettre en place la ceinture (4) dans le dos, autour de la taille.
- Ajuster les languettes de la ceinture (4) à votre taille.

MISE EN PLACE DU DÉVIDOIR LATÉRAL ÉQUIPÉ DE LA GRANDE BOBINE SUR LA CEINTURE

- Mettre en place le clips du dévidoir équipé de la grande bobine sur la ceinture.

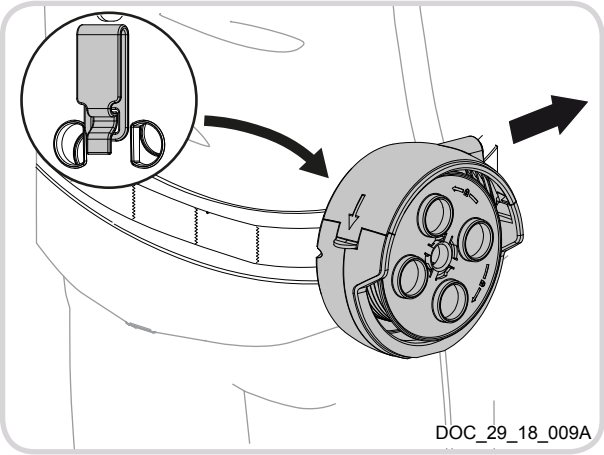

REMARQUE :
Par défaut, le capot du dévidoir est placé en version droitier. C'est à dire que le clips du dévidoir vient se mettre à droite de la ceinture avec l'orifice de sortie du lien vers l'avant.

- Pour basculer le capot en version gaucher :
  Ouvrir le capot du dévidoir.
  Decpliser le capot.

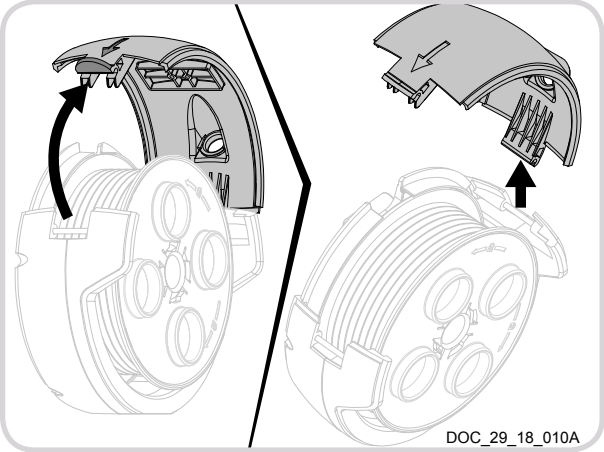

- Inverser et clipser le capot sur le dévidoir.
- Fermer le capot.

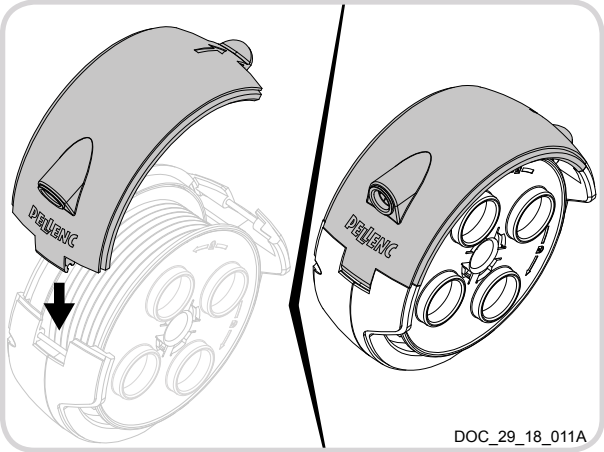

REMARQUE :
Dans cette configuration, le clips du dévidoir vient se mettre à gauche de la ceinture avec l'orifice de sortie du lien vers l'avant.

PRÉPARATION AVANT LA MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MISE EN PLACE DU DÉVIDOIR ADAPTABLE ÉQUIPÉ DE LA PETITE BOBINE SUR L'ATTACHEUR

- Retirer le cache (14) à l'arrière l'attacheur.
- Ranger le cache (14) dans l'empreinte réservée à l'intérieur de la mallette.

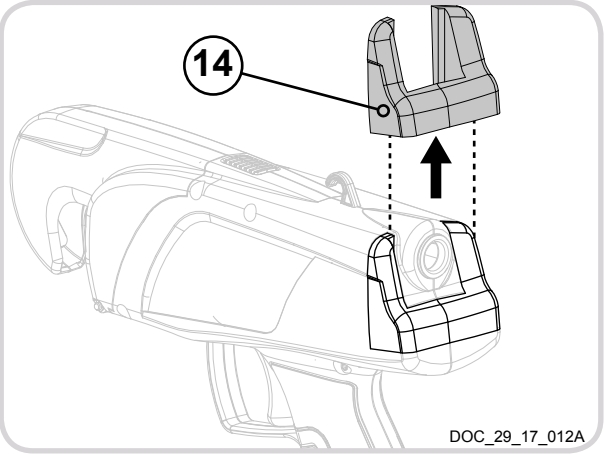

- Mettre en place la petite bobine avec dévidoir adaptable (6) en lieu et place du cache (14).

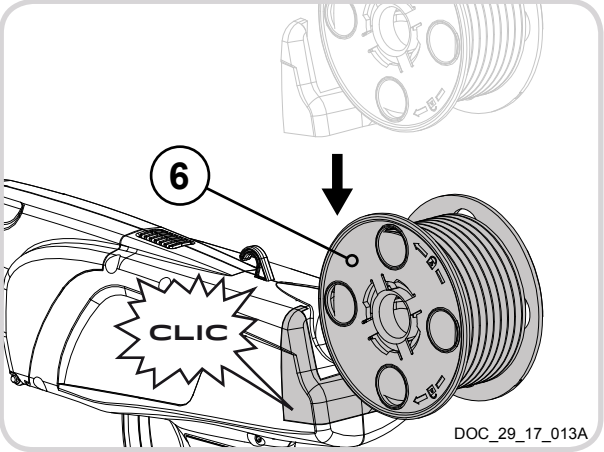

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MARCHE / ARRÊT DE L'ATTACHEUR

La mise en marche et l'arrêt de l'attacheur s'effectue à l'aide du bouton de marche/arrêt (20).

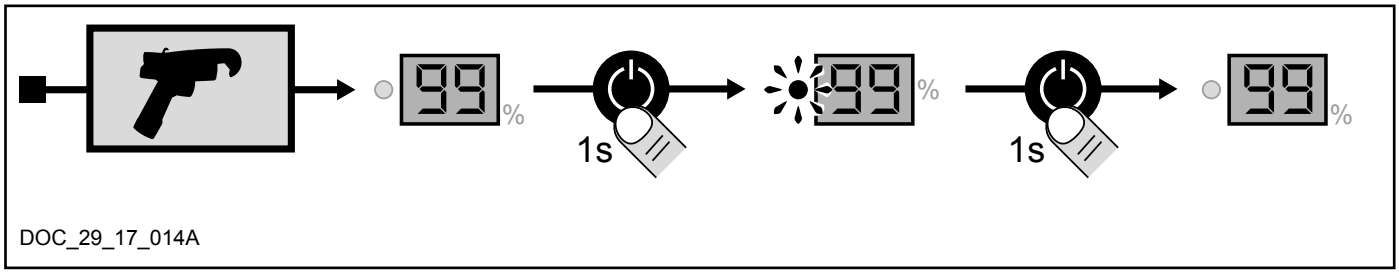

RÉGLAGE DU SERRAGE DE L'ATTACHE

Vous pouvez régler le serrage de l'attache, afin de l'adapter au type de bois que vous devez attacher, en agissant sur le bouton "MODE" (23).

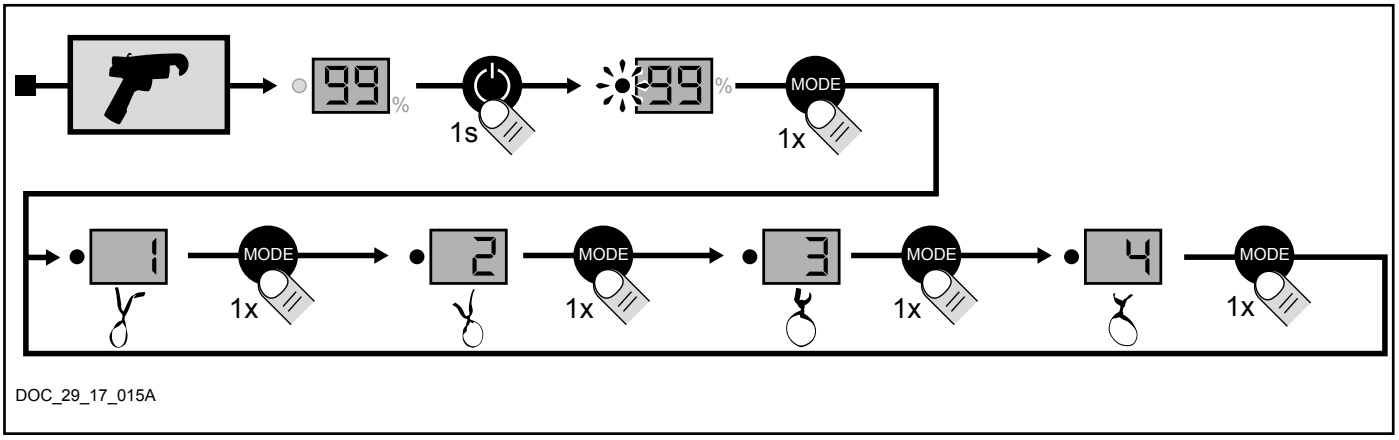

Tableau des correspondances :				
Bouton "MODE"	1	2	3	4
Nombre de torsade	3	5	7	8,5

FIN DE BOBINE

Avant de commencer votre travail, contrôler le niveau de chargement de votre bobine.
Lorsque l'extrémité finale de la recharge de lien apparaît (il n'y a plus de lien dans le porte-bobine), et qu'il ne reste environ qu'une dizaine de centimètres de lien visible à l'arrière de l'attacheur, arrêtez d'attacher.

ATTENTION :
CES OPÉRATIONS SONT À FAIRE APRÈS CHAQUE FIN DE BOBINE.

ATTENTION :
ÉVITEZ DE FAIRE FONCTIONNER L'ATTACHEUR SANS LIEN, VOUS RISQUEZ DE LE DÉTÉRIORER.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

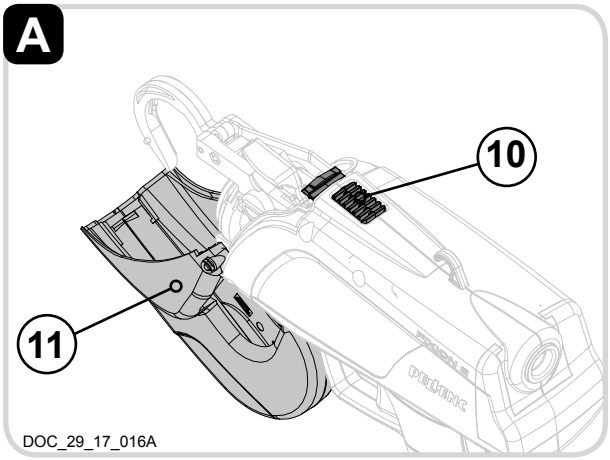

- Mettre l'attacheur hors tension (bouton de marche/arrêt (20), voir page 12).
- Ouvrir le bec articulé (11) à l'aide du bouton de verrouillage/déverrouillage (10).

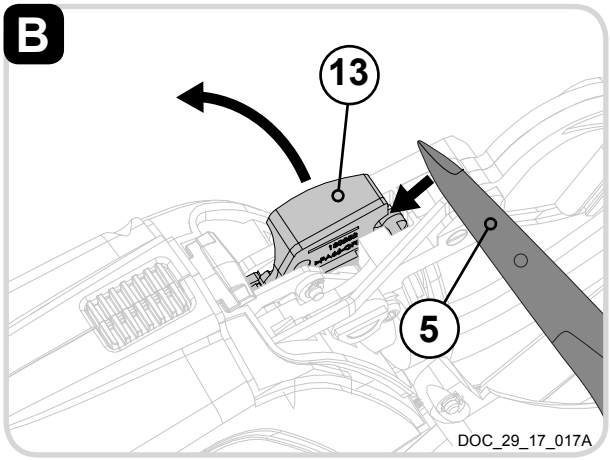

- Retirer le guide supérieur (13) en faisant levier avec le ciseau dégorgeoir (5).

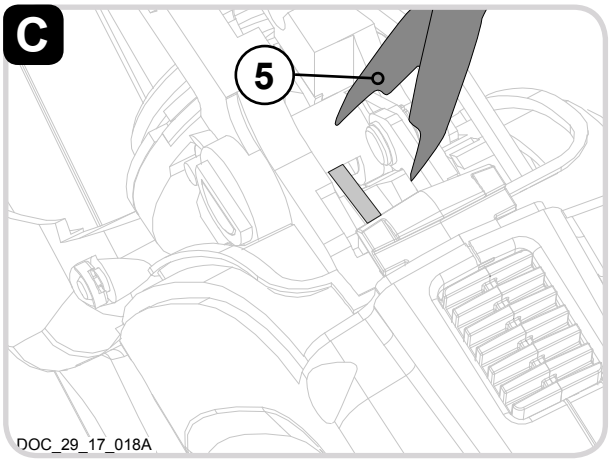

- Extraire le lien restant à l'aide du ciseau dégorgeoir (5).

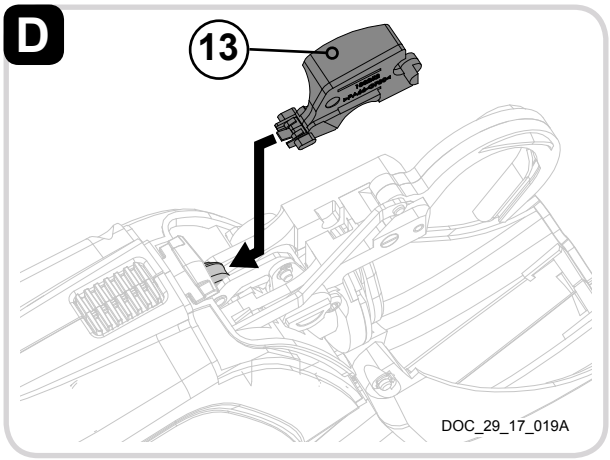

- Insérer le guide supérieur (13) en butée, sous le galet d'appui.

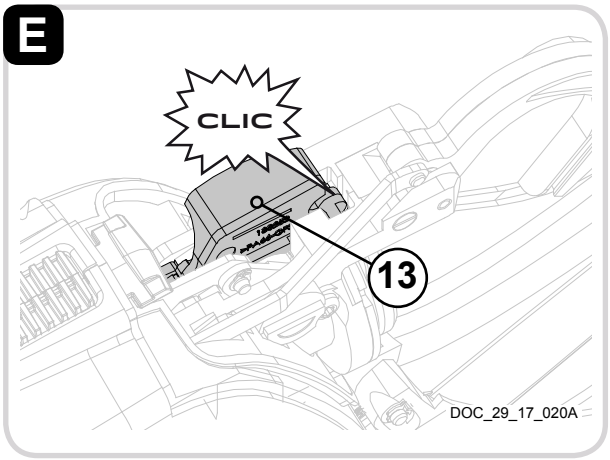

- Clipser le guide supérieur (13) dans son logement.

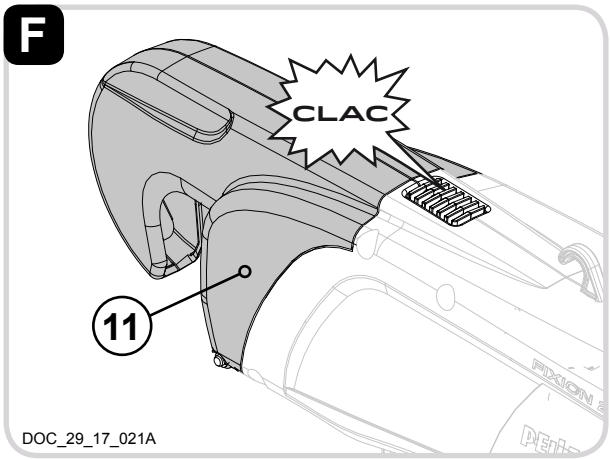

- Refermer le bec articulé (11).

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

RECHARGE DE LA GRANDE BOBINE

- Bloquer le flasque arrière et tourner le flasque avant dans le sens horaire pour le deverrouiller.
- Retirer le flasque avant du dévidoir latéral (7).

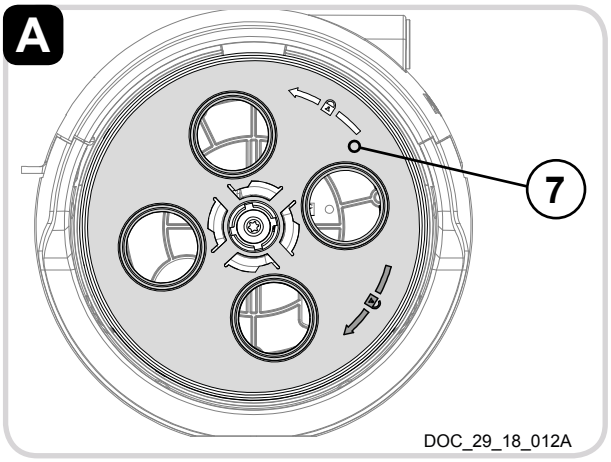

- Mettre en place la bobine de lien : Faire correspondre les 4 cerclages avec les 4 plats situés sur le moyeu du dévidoir latéral (7) et s'assurer du bon sens de sortie du bout de lien.

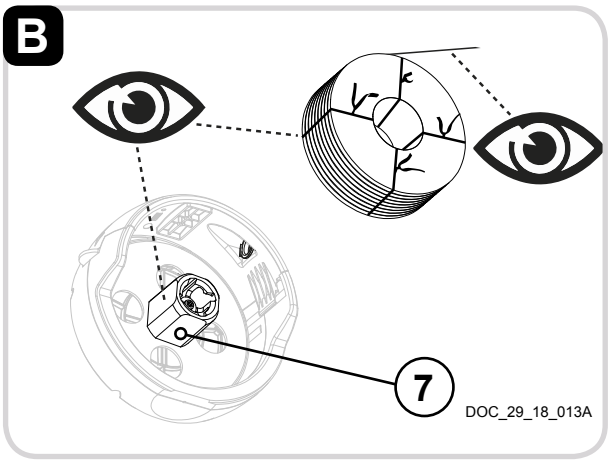

REMARQUE :
La bobine doit se dérouler dans le sens horaire en passant par l'orifice de sortie du dévidoir latéral (7) (version droitier).
La bobine doit se dérouler dans le anti horaire en passant par l'orifice de sortie du dévidoir latéral (7) (version gaucher).

- Remettre en place le flasque avant sur le moyeu du dévidoir latéral (7).
- Bloquer le flasque arrière et tourner le flasque avant dans le sens antihoraire pour le verrouiller.

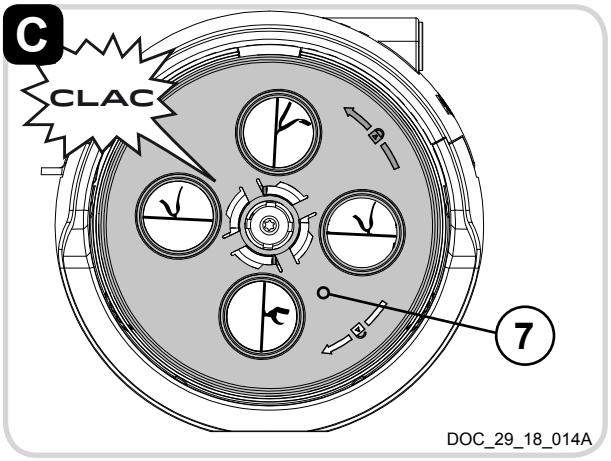

- Ouvrir le capot du dévidoir et faire passer le lien dans l'orifice.
- Couper et retirer les 4 cerclages à l'aide du ciseau dégorgeoir (5).
- Refermer le capot et dérouler le lien à la longueur désirée.

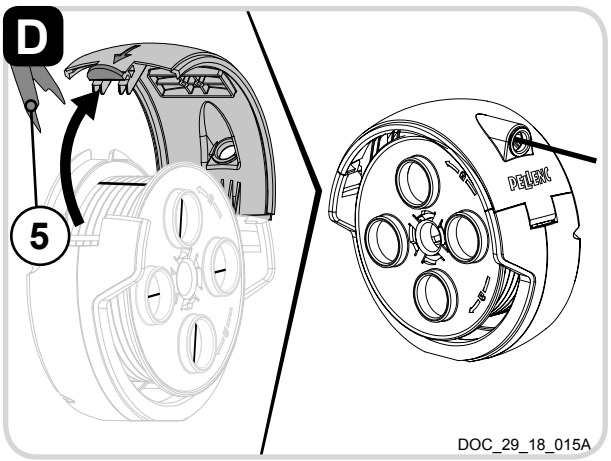

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

RECHARGE DE LA PETITE BOBINE

- Bloquer le flasque arrière et tourner le flasque avant dans le sens horaire pour le deverrouiller.
- Retirer le flasque avant du dévidoir adaptable (6).

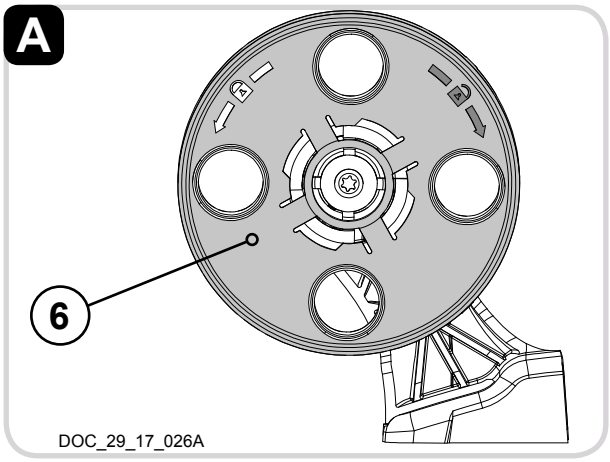

- Mettre en place la bobine de lien : Faire correspondre les 4 cerclages avec les 4 plats situés sur le moyeu du dévidoir adaptable (6) et s'assurer du bon sens de sortie du bout de lien.

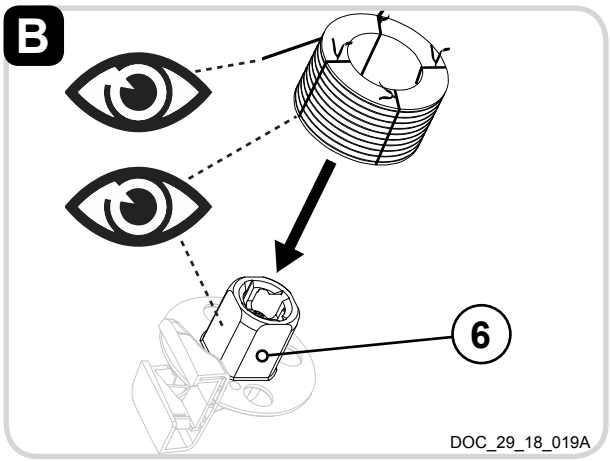

REMARQUE :
La bobine doit se dérouler dans le sens horaire.

- Remettre en place le flasque avant sur le moyeu du dévidoir adaptable (6).
- Bloquer le flasque arrière et tourner le flasque avant dans le sens antihoraire pour le verrouiller.

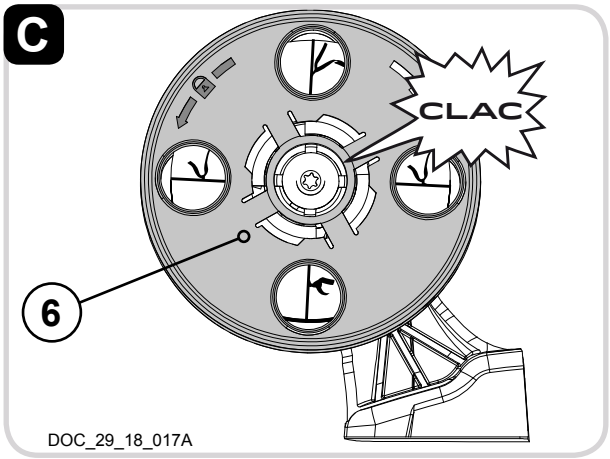

- Couper et retirer les 4 cerclages à l'aide du ciseau dégorgeoir (5).

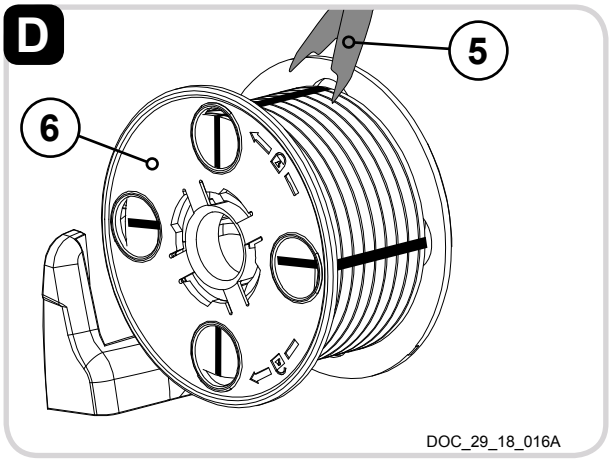

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

INTRODUCTION DU LIEN DANS L'ATTACHEUR

A¹ Grande bobine :

- Introduire le lien, à plat, dans l'orifice d'entrée (15) de l'attacheur, jusqu'à ce que le lien soit en butée.

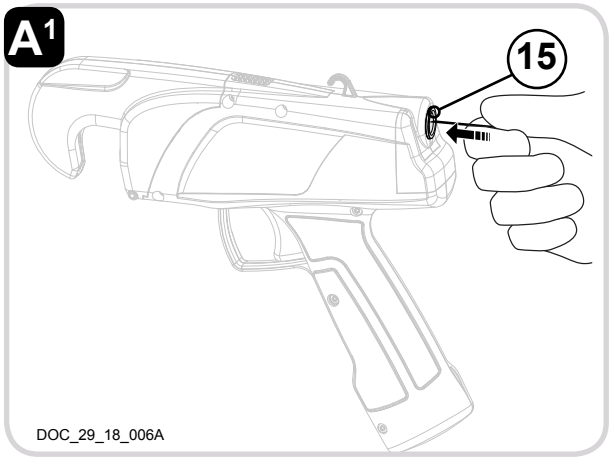

REMARQUE :
La bobine doit se dérouler dans le sens horaire en passant par l'orifice de sortie du dévidoir latéral (7).

A² Petite bobine :

- Introduire le lien, à plat, dans l'orifice d'entrée (15) de l'attacheur, jusqu'à ce que le lien soit en butée.
- S'assurer que le lien est introduit par le bas et non par le haut.

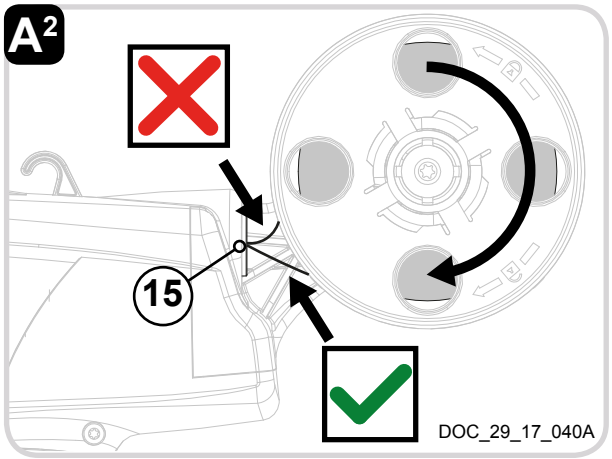

REMARQUE :
La bobine doit se dérouler dans le sens horaire.

- Mettre en route l'attacheur (voir page 12).
- Appuyer sur la gâchette (19) (un appui simple) pour entraîner le lien jusqu'au crochet (12).

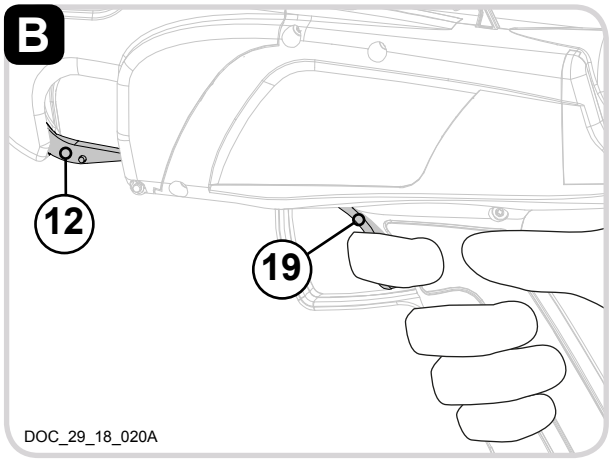

- Vérifier qu'aucun morceau de lien ne reste coincé dans le torsadeur (18), faites une attache à vide par précaution, et enlever l'attache ainsi réalisé.

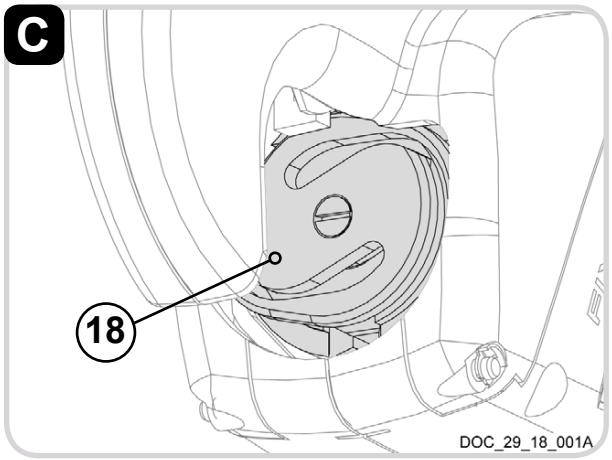

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION

La prise en main de l'attacheur nécessite quelques heures d'utilisation. Le déroulement du lien n'est pas automatique. Pour une bonne prise en main et un fonctionnement correct de votre outil, il est important de toujours respecter les conditions suivantes :

- Lorsque vous utilisez la grande bobine, garder un bon alignement entre les ensembles : Dévidoir / lien / attacheur.
- Lorsque vous utilisez la petite bobine, vérifier que le lien a été correctement inséré dans l'orifice d'entrée de l'attacheur.

ATTENTION :
LE LIEN NE DOIT PAS ÊTRE RETENU À L'ENTRÉE DE L'ATTACHEUR.

ATTENTION :
POUR ÉVITER TOUT DYSFONCTIONNEMENT, NE PAS COUDER LE LIEN AU NIVEAU DE L'ORIFICE D'ENTRÉE DE L'ATTACHEUR.

- Positionnement correct lors de l'utilisation de la grande bobine (vue du dessus de l'utilisateur en version droitier).

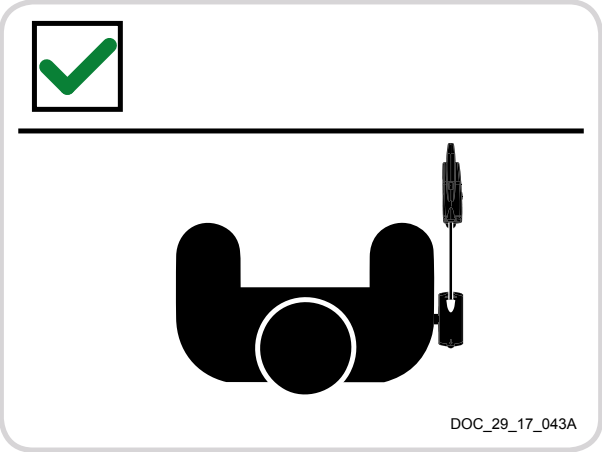

- Positionnement correct lors de l'utilisation de la grande bobine (vue du dessus de l'utilisateur en version gaucher).

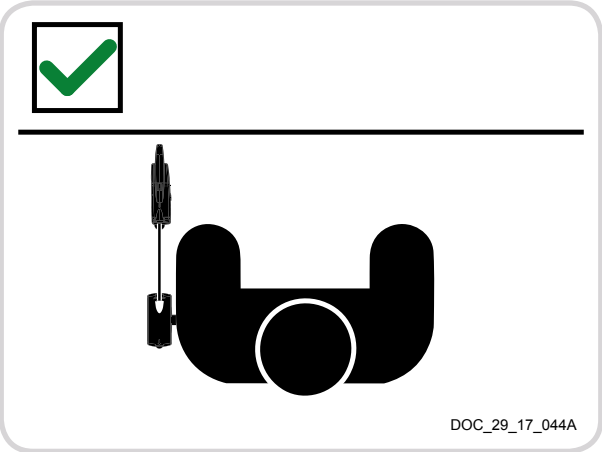

- Positionnement non conforme lors de l'utilisation de la grande bobine (vue du dessus de l'utilisateur avec le dévidoir dans le dos).

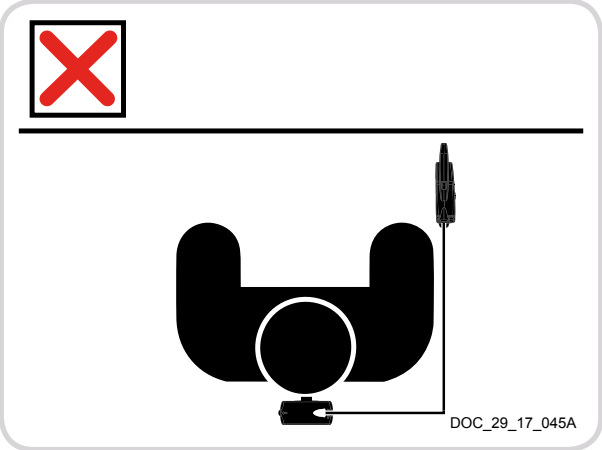

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

- Positionnement correct du lien lors de l'utilisation de la petite bobine.

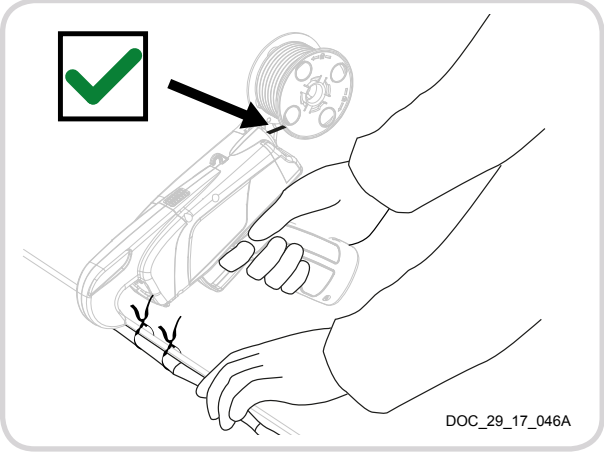

- Positionnement non conforme du lien lors de l'utilisation de la petite bobine.

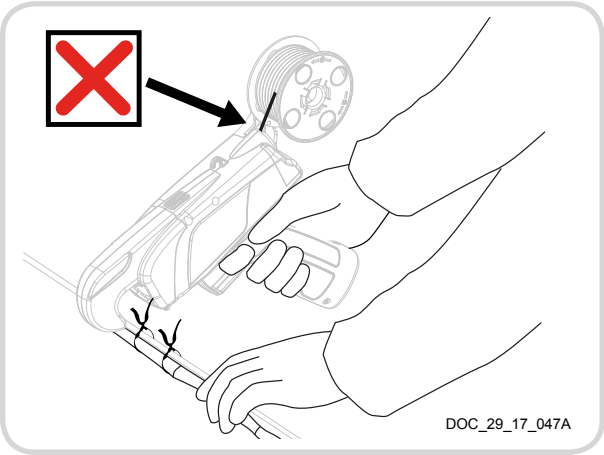

- Positionnement correct du bois dans l'attacheur.

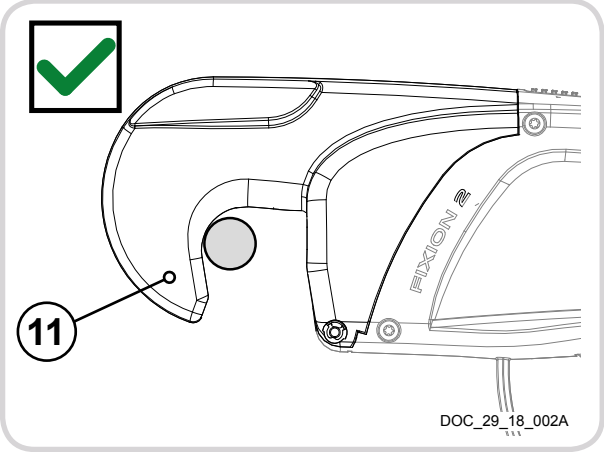

REMARQUE :
Le bois doit être positionné contre le bec articulé (11) afin que le torsadeur (18) puisse attacher correctement le lien sur le fil de fer.

- Positionnement non conforme du bois dans l'attacheur.

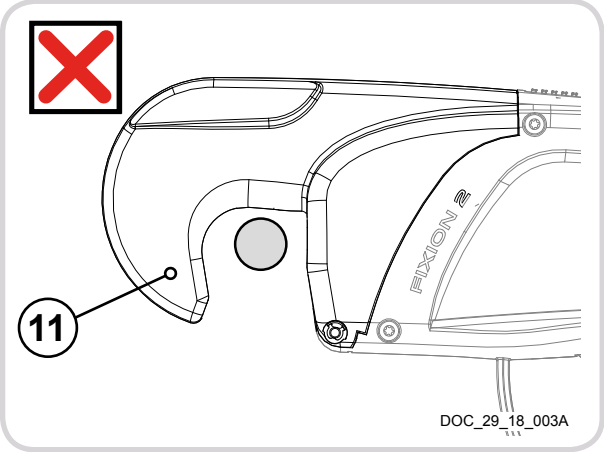

MISE EN CHARGE DE L'OUTIL

CONSIGNES AVANT MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE INTÉGRÉE

- L'utilisation d'un autre chargeur que celui livré avec le matériel est interdite. Le non respect de cette consigne conduit à une détérioration prématurée de la batterie et augmente le risque d'accidents corporels.
- L'utilisation du chargeur pour une autre application que celle prévue par Pellenc ne saurait engager notre responsabilité.

ATTENTION :
AVANT D'UTILISER L'OUTIL POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LA SAISON, EFFECTUER UNE CHARGE COMPLÈTE (99 % FIXE).

L'AFFICHEUR DE LA CAPACITÉ RESTANTE DE LA BATTERIE INTÉGRÉE

La batterie est équipée d'un afficheur jauge (21) qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L'indication de capacité est exprimée en pourcentage.

- L'afficheur jauge (21) indique 99, la batterie est complètement chargée.
- Si l'afficheur jauge (21) indique 55 après une journée de travail, il n'est pas nécessaire de recharger la batterie
- L'afficheur jauge (21) indique 00 ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite.
- L'afficheur jauge (21) de la batterie doit être utilisé comme une jauge de carburant pour une voiture.

MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE INTÉGRÉE

G

ATTENTION :
LA BATTERIE DE LOUTIL DOIT ÊTRE CHARGÉE UNIQUEMENT AVEC LE CHARGEUR TNS30W-126050 FOURNI DANS LA MALETTE.

- Lorsque la batterie est déchargée, l'outil s'arrête automatiquement. L'afficheur jauge est éteint et le buzzer émet un bip (voir «**TABLEAU DE MESSAGES**» page 24).

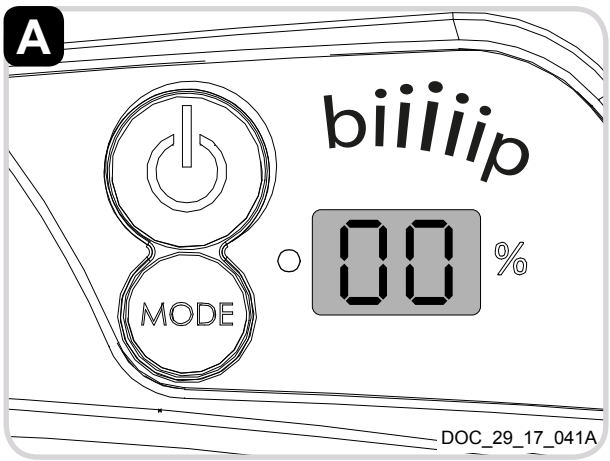

- Installer le chargeur (25) et l'attacheur (8) dans un endroit aéré et sec, dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C et à l'abri de la poussière.

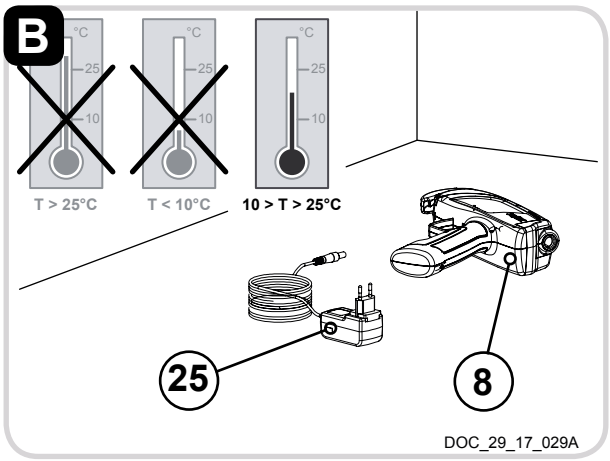

MISE EN CHARGE DE L'OUTIL

- Mettre en place le bon adaptateur de prise (24) sur le chargeur (25) en fonction de votre pays. Pour retirer un adaptateur, appuyer sur le bouton "PUSH".

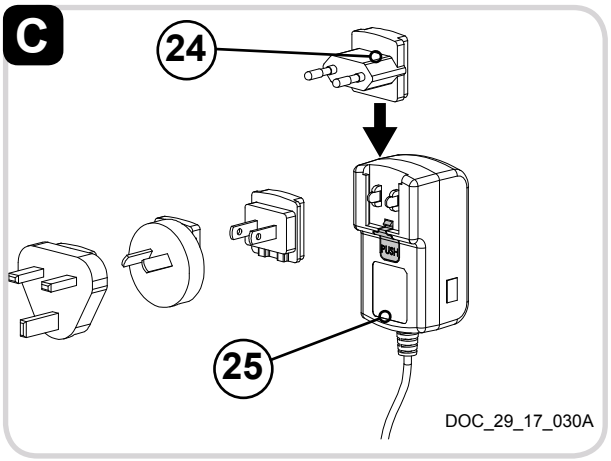

- Brancher la prise du chargeur (25) sur le réseau électrique. Le voyant du chargeur s'allume en vert.

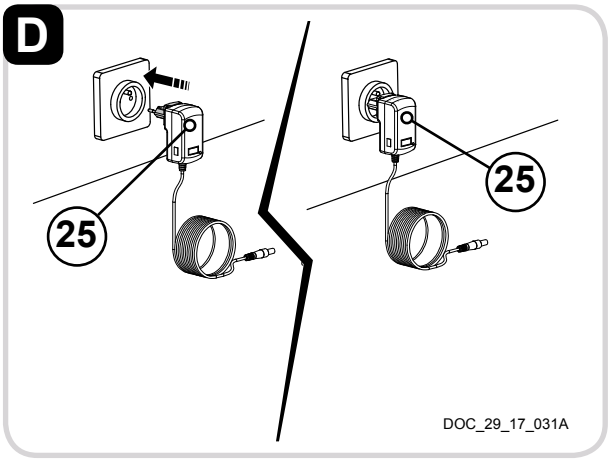

ATTENTION :
AVANT DE BRANCHER LE CHARGEUR SUR LE SECTEUR, ASSUREZ VOUS QUE VOTRE RÉSEAU ÉLECTRIQUE CORRESPOND AUX PRESCRIPTIONS NOTÉES SUR LE CHARGEUR (VOIR «CARACTÉRISTIQUES» PAGE 9).

- Dégager partiellement le cache (14) (ou le dévidoir adaptable (6)). Si le dévidoir adaptable (6) est équipé, s'assurer d'avoir retiré le lien de l'orifice d'entrée de l'outil.

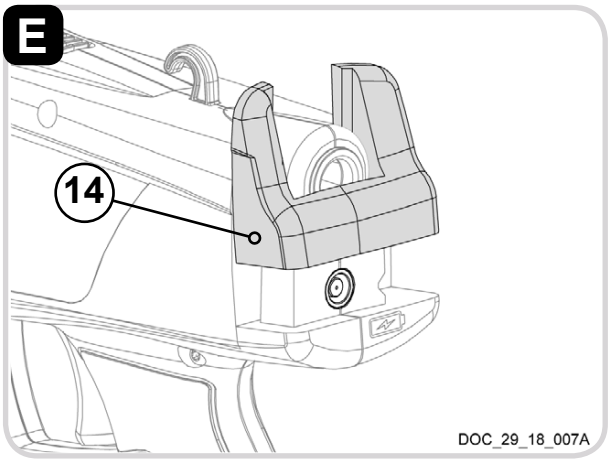

- Brancher le cordon de charge du chargeur sur le connecteur de charge (16) de l'attacheur. Le voyant du chargeur passe au rouge.

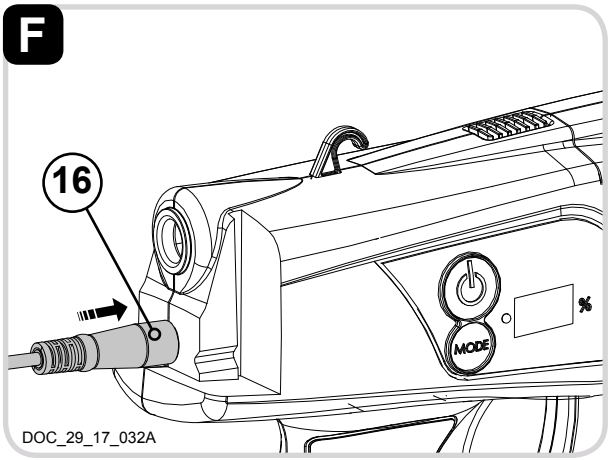

MISE EN CHARGE DE L'OUTIL

- Quand l'afficheur jauge (21) avec son voyant clignote, la batterie est en charge. La charge est finie lorsque le message 99 fixe apparaît à l'afficheur jauge (21).

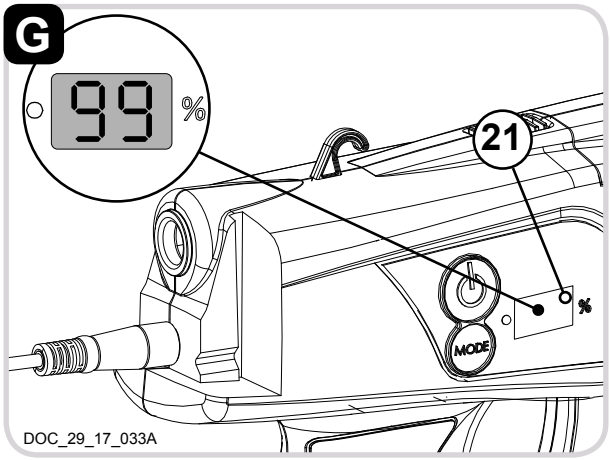

- Une fois la batterie chargée, débrancher en premier le cordon de charge du connecteur de charge (16) et ensuite la prise secteur du chargeur (25).

REMARQUE :
APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE DE STOCKAGE (BATTERIE NEUVE, HIVERNAGE…) LORSQUE L'ON DÉBRANCHE LE CHARGEUR, L'AFFICHEUR JAUGE PEUT INDIQUER UNE VALEUR INFÉRIEURE À 99 %. CE PHÉNOMÈNE EST NORMAL ET PEUT SE REPRODUIRE JUSQU'À 5 CYCLES DE CHARGE AVEC UNE UTILISATION NORMALE ENTRE CHAQUE CHARGE.

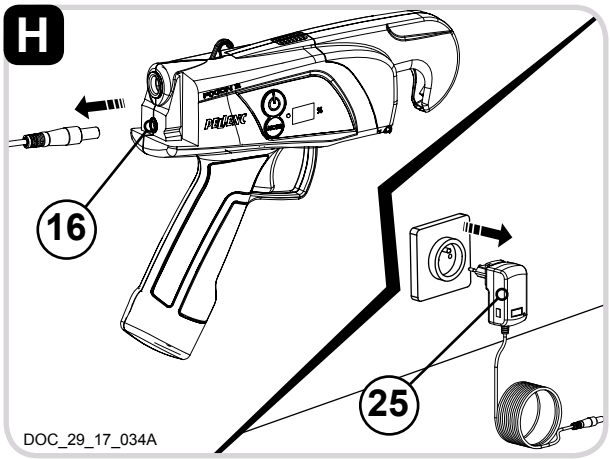

- Remettre le cache (14) à l'arrière de l'attacheur (ou le dévidoir adaptable (6)).

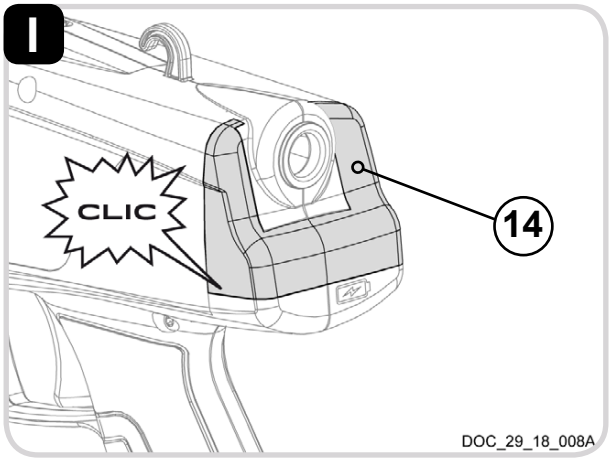

ENTRETIEN

CHARGEUR

Celui-ci ne demande aucun entretien particulier mais doit se trouver dans un endroit aéré, à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité. Cependant, si le voyant ne s'allume pas lors de la charge :
- Débrancher la prise du chargeur.
- Vérifier le réseau d'alimentation.
- Rebrancher. Si le chargeur ne fonctionne toujours pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

ATTENTION :
NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN DES ÉLÉMENTS AUTRE QUE CEUX AUTORISÉS DANS CETTE NOTICE.

BATTERIE INTÉGRÉE

Si votre attacheur ne fonctionne plus :
- Vérifier que rien n'entrave la circulation du lien : Reprendre la procédure paragraphe "fin de bobine" pages 12 - 13.
- Vérifier la charge de la batterie.
- Appuyer sur le bouton de marche/arrêt de l'outil.
- Si l'attacheur ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

ATTENTION :
NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN DES ÉLÉMENTS AUTRE QUE CEUX AUTORISÉS DANS CETTE NOTICE.

ENTRETIEN DIVERS

Assurez le bon fonctionnement de votre attacheur par des nettoyages fréquents.
Pour cela :
- Maintenez la propreté du passage du lien en nettoyant la partie avant et l'intérieur de votre attacheur à l'air comprimé, évitez l'emploi de solvants tels que Trichloréthylène, White Spirit, Essence, etc. Si nécessaire, retirer le guide supérieur (13) et maintenir la gâchette (19) (3 secondes environ) afin de déverrouiller la biellette en position maxi haute. Une fois le nettoyage terminé, appuyer sur la gâchette (19) pour remettre le crochet d'attache (12) dans sa position initiale et remettre le guide supérieur (13).

ATTENTION :
NE PAS HUILER LA PARTIE CENTRALE DANS LAQUELLE PASSE LE LIEN SOUS PEINE DE DYSFONCTIONNEMENT.

- Ne laissez pas l'attacheur dans la terre, ni exposé aux intempéries.
- Toutes les 200 000 attaches, ou au moins une fois par an, amenez votre attacheur dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé, afin qu'il effectue la révision nécessaire et suffisante pour garantir la longévité de votre outil.

Référence des pièces de rechange :

kit pièces usure Fixion 2 : Réf. 140588

Rapprochez-vous de votre distributeur pour procéder au changement de ce kit.

ENTRETIEN

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE INTÉGRÉE

ATTENTION :
LE REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DOIT ÊTRE RÉALISÉ EXCLUSIVEMENT PAR UN DISTRIBUTEUR AGRÉÉ.

HORS PÉRIODE D'ATTACHAGE

- Stocker l'attacheur et le chargeur dans leur mallette d'origine à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, et vérifier que l'outil est éteint (témoin lumineux de mise sous tension de l'outil éteint).
- Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 24 mois en cas de non utilisation.
- Pour plus de renseignements, consultez votre réparateur agréé, ou contactez-nous.

ATTENTION :
NE TENTEZ JAMAIS DE DÉMONTER L'ATTACHEUR, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE. FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.

INCIDENTS

RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR ET BIP

MESSAGES NORMAUX	
UTILISATION	
88 fixe	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
00 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
00 clignotant avec 1 bip toutes les 10 secondes	Arrêt de l'utilisation, recharge immédiate
CHARGE	
88 clignotant toutes les 4 secondes	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
99 fixe	Fin de charge
STOCKAGE	
88 clignotant	Indication décharge auto après 10 jours sans utilisation (seuil final <30%)
MESSAGES EN MODE DÉGRADÉ	
UTILISATION	
°C et SS en alternance	Arrêt de l'outil : température batterie trop élevée
Bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
Bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : température outil trop élevée
CHARGE	
°C et 00 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop basse
°C et HS en alternance	Charge interrompue : température batterie trop élevée
MESSAGES DE DÉFAUT	
UTILISATION	
88 et bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
CHARGE	
Pb et bA en alternance et bip continu	Problème de batterie
Pb et CH en alternance	Problème de chargeur

Si votre outil ne fonctionne plus :
1– Eteindre l'outil à l'aide du bouton arrêt (le témoin lumineux de mise sous tension est éteint).
2– Vérifier la charge de la batterie en regardant sur l'afficheur jauge.
3– Vérifier que rien n'entrave le passage du lien : Reprendre la procédure paragraphe "fin de bobine" pages 12 - 13.
4– Nettoyer votre outil (se référer à la page 22).
5– Allumer l'outil à l'aide du bouton marche (le témoin lumineux de mise sous tension est allumé).
6– Réaliser une pression sur la gâchette d'actionnement.
7– Si l'outil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

ATTENTION :
NE TENTEZ JAMAIS DE DÉMONTER L'ATTACHEUR, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE. FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans la cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

FABRICANT	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)

PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre Dame 84120 Pertuis (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TYING MACHINE
FONCTION	DESTINÉ À ATTACHER DES SARMENTS
NOM COMMERCIAL	FIXION 2
TYPE	FIXION 2
MODÈLE	FIXION 2
N° DE SÉRIE	29S00001 - 29S49999 29T00001 - 29T49999 29U00001 - 29U49999

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :
- 2014/53/UE Directive RED
- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 2012/19/UE Directive DEEE
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2006/66/CE Directive Piles & Accumulateurs

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- EN 62841-1 : 2015

LES AUTRES NORMES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- EN 62133 : 2013

Niveaux de vibrations au régime maximal de travail

Valeurs totales de vibrations (somme vectorielle triaxiale) déterminées conformément à la norme EN 62841-1 (incertitude de K=1.5 m/s²)	a_h = 1.6 m/s² maximum

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Valeur de bruit mesurée d'aprés la norme EN 62841-1	
Niveau de puissance sonore mesuré (incertitude de K=3 dB)	L_{WA} = 71 dB maximum
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré (incertitude de K=3 dB)	L_{pA} = 60 dB maximum

FAIT À PERTUIS, LE 02/11/2018
JEAN MARC GIALIS
Directeur Général